

Programme du Gabon avec le FMI
Un premier décaissement déjà réalisé p3

Secteur pétrolier aval
Un marché qui intéresse GOC p5

Transformation de l'agriculture
Willot Patrick au rapport p6

Entreprenariat agricole
JA Gabon collabore avec la CAISTAB p7

Salon International de l'Habitat et de l'Urbanisme
Réunion de préparation avec le VPM p8

Code minier de la Cemac

Un projet qui avance

p.2



Pétrole

Le SG de l'OPEP rencontre Ali Bongo Ondimba p.4

Code minier de la Cemac

Publié le 05 août 2017
www.ledefigabon.com

Un projet qui avance



2

Les experts de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), ont planché sur les attendus du projet d'adoption du dispositif réglementaire en matière d'exploitation des ressources du sous-sol dans l'espace communautaire.

En gestation depuis mai 2016, ce projet de code minier sous-régional, initié par le projet REMAP (renforcement pour la gouvernance des matières premières) et la Coopération Allemande pour le développement (GIZ), a été présenté aux autorités communautaires qui l'ont, dans les grandes lignes approuvé.

Selon Gregory Lionel Biyina, directeur de cabinet du président de la commission de la CEMAC, ce code permettra aux Etats de tirer avantage de l'exploitation des ressources extractives en ce sens que celles-ci permettront d'augmenter leur contribution dans les budgets des Etats de la sous-région.

Michael Neumann, conseiller principal du

REMAP, indiqué pour sa part que le projet de doter la CEMAC d'un code minier communautaire constitue un axe prioritaire du projet REMAP, qui appuie les Etats membres dans l'harmonisation et l'élaboration des politiques et législations communautaires dans le domaine des industries extractives.

C'est en mai 2016 que l'étude sur l'élaboration du code minier communautaire a été lancée. L'objectif de cette réforme vise à développer et proposer un cadre réglementaire adapté aux législations des Etats de la sous-région ainsi qu'aux principes de la vision minière africaine sur la base des textes existants dans les pays de la CEMAC.

La première mouture ayant été adoptée, le directeur de cabinet du président de la Commission de la CEMAC indique par exemple que, dans cette esquisse, l'on retrouve des aspects relatifs au régime minier général, au régime fiscal et douanier, les obligations socio-environnementales, le régime des changes ainsi que le contentieux minier.



Programme du Gabon avec le FMI

Un premier décaissement déjà réalisé

Publié le 04 août 2017
www.ledefigabon.com



Le chef de mission du Fonds Monétaire International, Alex Segura-Ubiergo, suite à sa visite de travail au Gabon, a laissé entendre que la première tranche de 58 milliards de FCfa a déjà été décaissée par l'institution qu'il représente et placée à la

Banque des Etats de l'Afrique centrale. Le ministre de l'Economie, Régis Immongault Tatangani a saisi l'opportunité de la conférence de presse organisée à cet effet, pour présenter le compte d'emploi de ces fonds.

L'exécution du plan de relance économique du Gabon, approuvée par le Fonds monétaire international (FMI) est adossée au Mécanisme élargi de crédit auquel le pays a été élu au mois de juin. Grâce à cette facilité, il bénéficie d'une enveloppe de 642 millions de dollars, soit environ 385,2 milliards de FCfa de cette institution dans le cadre du programme de trois ans conclu de commun accord.

Selon toujours le chef de mission du FMI, une partie de cette première tranche a permis au gouvernement de régler une partie de la dette extérieure du Gabon et de désintéresser une partie des prestataires locaux de l'Etat.

Alex Segura-Ubiergo qui était au Gabon pour, entre autres, s'enquérir des avis de la société civile quant à la perception qu'elle a du programme triennal conclu avec le Gabon, s'est dit satisfait de l'exécution du programme et a annoncé que le FMI effectuera des revues trimestrielles pour évaluer l'exécution du programme. Ce qui permettra dans le cadre d'une bonne appropriation des critères par le gouvernement d'accélérer les décaissements.

Pétrole

Le SG de l'OPEP rencontre Ali Bongo Ondimba

Publié le 03 août 2017
www.ledefigabon.com



4

Le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, a reçu en audience le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammad Sanusi Barkindo.

Au cours de cet entretien qualifié d'historique par M. Sanusi Barkindo, l'hôte du chef de l'Etat a félicité le numéro un gabonais pour la réintégration de son pays au sein de l'OPEP après 20 ans d'absence.

Accompagné du ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, M. Pascal Houagni Ambourou, le secrétaire général de l'Opep a salué le programme de diversification et de transformation de l'économie gabonaise qui permettra de sortir de la dépendance au pétrole. Par ailleurs, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole apportera son soutien et son appui à ce programme.

Le chef de l'Etat a pour sa part sollicité l'appui

de l'OPEP dans les programmes ayant trait à la formation et au renforcement des capacités des techniciens gabonais aussi bien dans le secteur pétrolier que dans d'autres domaines.

A savoir enfin que l'OPEP envisage de plafonner la production pétrolière de certains pays africains. Un projet qui ne devrait pas concerner le Gabon mais qui risquerait d'inquiéter sérieusement la Libye et le Nigéria. Ce dernier dont la hausse significative de sa production "compliquent les efforts fournis par l'OPEP pour réguler le marché".

En effet, depuis que le Nigéria a réussi à contenir les attaques de groupes rebelles sur les plateformes pétrolières, notamment dans le Delta du Niger, la production nigériane a atteint 1.68 millions de barils par jour (b/j) au mois de mai, son niveau d'avant les événements. A fin juillet, Abuja devrait même reprendre à Luanda, sa place de premier producteur d'or noir du continent.



Secteur pétrolier aval

Un marché qui intéresse GOC

Publié le 05 aout 2017
www.ledefigabon.com

Au terme du conseil d'administration de la société nationale des hydrocarbures du Gabon (Gabon Oil Company), les administrateurs ont planché sur le destin à court et moyen terme de cette entreprise qui gère les participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières opérant au Gabon.

D'après le communiqué diffusé à l'issue de ce conclave et rapporté par l'agence Ecofin, les administrateurs ont décidé, au travers de la création de trois filiales, de repositionner la société dans le secteur aval, notamment la distribution des produits pétroliers, le transit ou encore la construction et l'entretien des sites pétroliers.

La première filiale va s'occuper du transit douanier et du transport des produits pétroliers. Quant à la deuxième, il s'agit désormais, pour la société, d'intégrer le secteur de la distribution avec à la clé, la vente au détail des produits pétroliers. Ainsi, il est question pour l'opérateur, de développer son propre

réseau de distribution.

L'entreprise qui a acté cette option depuis 2015 en louchant sur le réseau d'un opérateur local, Engen en l'occurrence, mettra sur pied une structure chargée de gérer son réseau de stations-services. Outre la distribution et le transport des produits pétroliers, la société se chargera également de la mise sur pied d'une branche dédiée à l'ingénierie et la construction. Celle-ci va assurer la réalisation des travaux de maintenance, de construction et d'entretien des sites pétroliers où opèrent les différentes compagnies pétrolières exerçant au Gabon.

Pour Arnaud Engandji Alandji, directeur général de Gabon Oil Company, il est question de poser les jalons de l'indépendance en approvisionnement du pays dans ce secteur. Le but annoncé étant d'avoir une présence de l'Etat gabonais dans la distribution des produits raffinés, de telle sorte que l'indépendance énergétique qui est le leitmotiv des plus hautes autorités, soit atteinte.



Transformation de l'agriculture

Willet Patrick au rapport

Publié le 31 juillet 2017
www.ledefigabon.com

6

Apres plusieurs jours passés au Gabon dans le cadre d'une étude sur le potentiel agro-industriel de Afrique, Willet Patrick, le consultant de la Banque Africaine de Développement, est allé faire le point de son enquête réalisée sur plusieurs sites au Gabon au Ministre Délégué à l'Agriculture, Patricia Taye Zodi.

Sa mission entre dans le cadre de la décision approuvée en date du 22 juin 2016 par les Conseils de la Banque Africaine de Développement de mettre en place une stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016 – 2025 dans le cadre de son programme « Les Top 5 » et en particulier de l'objectif de nourrir l'Afrique.

L'objectif général de l'étude en question consiste à faire une évaluation de la mise en œuvre et de la performance des Agropoles dans une dizaine de pays du continent, de leurs caractéristiques, des engagements tirés

des initiatives, de leurs coûts, de leurs opportunités et de leurs répercussions.

Après le rapport présenté par le consultant, Patricia Taye Zodi est revenue sur les politiques qui sont mises en place au Gabon pour développer l'agriculture.

Des initiatives visant à redonner toute sa place à l'agriculture comme premier moteur de croissance, premier levier de diversification, premier gisement d'emplois mais aussi comme vecteur particulièrement efficace de lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Citons enfin parmi les projets gabonais l'aménagement de zones franches agricoles disposant d'infrastructures d'accès, d'espaces de stockage standard et réfrigérés, des systèmes d'irrigation (400 000 ha à terme), d'un programme d'électrification et d'accès à l'eau en zone rurale. Sans oublier le développement des infrastructures sociales.

Entreprenariat agricole

JA Gabon collabore avec la CAISTAB



Publié le 03 août 2017
www.ledefigabon.com

Il y a 6 mois de cela, la Caisse de Stabilité et de Péréquation (CAISTAB) et JA Gabon ont signé une convention de partenariat qui porte sur la formation en gestion financière et managériale de 50 jeunes entrepreneurs gabonais issus du monde rural et des établissements de formation agro-alimentaires des villes d'Oyem, Makokou, Franceville, Koula-Moutou et Mouila.

Ce renforcement de capacités initié par la CAISTAB vient enrichir le programme Jeunes entrepreneurs du café-cacao (JECCA) lancé en février 2017.

Aujourd'hui, les 50 agri-entrepreneurs sont arrivés à l'étape de la création des plantations sur lesquelles au moins un type de culture sera associé à la culture principale qui est celle du café ou du cacao. A cet effet, 1 hectare de parcelle a été octroyé à chaque entrepreneur qui ont débuté le nettoyage et l'abatage sous bois de ces parcelles.

Pendant les 2 mois à venir ils assainiront

leur plantation et feront la mise en terre de leurs cultures. Passé cette étape, les jeunes entrepreneurs agricoles débiteront en octobre 2017 le programme d'accompagnement de JA Gabon sur les aspects commerciaux, juridiques et financiers.

Rappelons que, lancé en novembre 2016, le programme ITS TYME a permis de former 336 jeunes descolarisés dans les villes de Libreville, Port-Gentil, Oyem, Franceville, Lambaréné et Tchibanga. C'est dans ce cadre qu'une cinquantaine de jeunes intéressés par les filières café/cacao ont reçu une formation sur ce même programme grâce à au partenariat avec la CAISTAB. Ce qui ramène à 386 le nombre de jeunes formés cette année soit 115 projets au total.

Le projet de l'année est celui de l'équipe d'Oyem, STRAG, qui a choisi de commercialiser la pâte d'arachide avec, en perspective, la possibilité de lui donner un meilleur emballage. Cette équipe représentera le Gabon en Afrique du Sud en décembre 2017.



8

Salon International de l'Habitat et de l'Urbanisme

Réunion de préparation avec le VPM

Publié le 31 juillet 2017
www.ledefigabon.com

Ce vendredi 28 juillet 2017 a été marqué par une réunion de préparation du premier Salon International de l'Habitat et de l'Urbanisme. Autour du Vice Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, les membres du groupe de travail qui prépare ledit évènement.

Prévu se tenir du 06 au 09 décembre 2017 au Gabon, le Salon International de l'Habitat

et de l'Urbanisme qui est placé sous le haut patronage du Président de la République, Ali Bongo Ondimba, a pour thème principal «Urbanisation, Développement Durable et Croissance Économique».

Signalons qu'une réunion sur la tenue de ce grand rendez-vous a déjà été présidée il y a quelques jours par le Vice Premier ministre avec certains membres du Comité d'organisation.

Rappelons par ailleurs qu'une audience a eu lieu à la vice-Primature avec le Ministre de l'Économie, de la Prospective, de la Programmation du Développement Durable, Monsieur Régis Immongault. Au menu de ces échanges : les projets de ce département ainsi que la situation des 3808 logements de la Société Nationale Immobilière (SNI).

Toujours dans le cadre des activités de ce département, une séance de recadrage a été conduite par Bruno Ben Moubamba à l'endroit des promoteurs immobiliers à qui l'État gabonais a accordé plus de 100 hectares. En toile de fond, le démarrage des travaux et l'arrêt de la spéculation foncière. Notons enfin la signature d'une convention avec EGIMS Constructions pour la viabilisation des parcelles et d'un protocole d'accord avec le groupe sud-africain Megatron.